

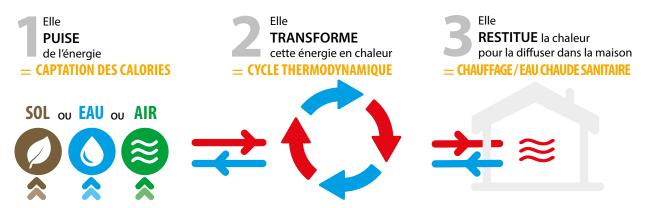


Pompe à chaleur

Efficacité énergétique et décarbonation : une solution d'avenir

La pompe à chaleur est un système thermodynamique de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, voire aussi de confort d'été. Moderne et fiable, il est adapté pour la construction neuve comme pour la rénovation.

La PAC se définit en un principe simple :



La pompe à chaleur répond aux enjeux d'aujourd'hui et de demain

Par son fonctionnement, la PAC est unique :

- Elle produit en moyenne 3 fois plus d'énergie qu'elle n'en consomme. *
 * PAC air/eau : scop = 3
- Elle produit une chaleur renouvelable (ENR) à partir de 3 sources d'énergie possibles, le sol, l'eau ou l'air. Celles-ci sont intarissables, locales et non polluantes.
- Elle peut assurer simultanément différentes fonctions : chauffage, confort d'été et eau chaude sanitaire.

Déjà connues en résidentiel individuel ou tertiaire, des solutions se développent pour le résidentiel collectif.

Une efficacité prouvée et reconnue :

- Sur l'étiquette de performance énergétique, obligatoire pour tous les systèmes de chauffage, la PAC affiche la meilleure efficacité (supérieure à 100 %) et obtient les meilleurs classements (A+ et A++).
- La pompe à chaleur est à la fois le geste le plus efficace pour rénover et pour décarboner son logement (Observatoire national de la rénovation énergétique).
- La pompe à chaleur est l'outil principal de la stratégie française et européenne pour la décarbonation du bâtiment à l'horizon 2050.

Les projections de l'Afpac pour 2050 tablent sur un marché français de 1 750 000 pompes à chaleur toutes technologies (contre 831 000 en 2023).

En 2035, la production de chaleur renouvelable du parc installé devrait être multipliée par 3.





Pompe à chaleur

Recherche et développement, qualité des produits et des installations

La France est le premier marché européen de la pompe à chaleur.

7,2

46 000

36

MILLIONS de logements et bureaux équipés*

EMPLOIS DIRECTS pour la filière*

SITES de fabrication en France dont 24 pour les adhérents d'Uniclima

En France, les industriels ont développé un grand savoir-faire sur les technologies de pompes à chaleur avec une attention particulière à la qualité des produits et des installations.

Uniclima accompagne une production de qualité, durable et responsable :

- Les industriels disposent de plus de 30 sites de production en France, dont un certain nombre s'accompagne de laboratoires de recherche et développement. Ils disposent également de nombreux sites de production et de recherche et développement ailleurs en Europe.
- Les industriels sont engagés dans la certification volontaire des performances (Heat pump keymark, NF PAC, Eurovent LCP-HP). Chaque année, des produits sont prélevés et testés et les usines auditées.
- La technologie ne cesse d'évoluer avec de nouveaux fluides frigorigènes, des systèmes hybrides, des pompes à chaleur double service, des solutions pour les logements collectifs ou encore des équipements connectés.
- Les industriels généralisent la mise à disposition de l'impact environnemental des pompes à chaleur à travers l'analyse du cycle de vie de leurs produits. Ce sont les Profils environnementaux produits (PEP) publiés par PEP Ecopassport.

Les fabricants accompagnent la montée en compétences de la filière

En 2023, ils disposent d'un réseau de 77 plateformes pour former 14 458 installateurs sur le dimensionnement et la qualité des installations. Une partie de ces formations sont destinées à la qualification RGE des entreprises.

* Source Afpac



À propos

du comité pompe à chaleur d'Uniclima

Le comité rassemble 31 marques, représentant plus de 95 % des fabricants présents en France. Il est l'interlocuteur légitime des pouvoirs publics.

Le comité pompe à chaleur d'Uniclima :

- Travaille sur la normalisation d'un secteur en forte évolution au niveau français, européen et international afin d'établir des règles communes pour caractériser les produits en collaboration avec l'UNM et l'Afnor.
- Assure la veille et intègre les nouvelles technologies dans les réglementations nationales et européennes du secteur.
- Propose une démarche responsable et apporte sa contribution à la qualité des produits (certification, déclaration environnementale).

Sur l'ensemble de ces sujets, le comité PAC s'appuie sur l'expertise du Centre technique des industries aérauliques et thermiques (Cetiat).

Uniclima travaille avec l'ensemble de la filière professionnelle aussi bien en France qu'en Europe.

Le comité est représenté par Uniclima au sein des associations et fédérations partenaires suivantes :

- L'Association française pour la pompe à chaleur (Afpac)
- L'association pour la qualification des entreprises dans le domaine des énergies renouvelables Qualit'ENR
- La Fédération des industries électriques électroniques et de communication (Fieec)
- L'Association européenne des pompes à chaleur (EHPA : European heat pump association)
- L'Industrie européenne du chauffage (EHI = European heating industry)
- Le Partenariat européen pour l'énergie et l'environnement (Epee : European partnership for energy and environment)
- L'association européenne des fabricants du génie climatique Eurovent

À PROPOS D'UNICLIMA

- Syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques, Uniclima représente 92 marques et 69 sociétés ou groupes dans différents secteurs d'activité.
- Avec 87 usines et 57 centres de recherche et développement, Uniclima compte 23 500 emplois en France répartis sur près de 400 sites (sièges sociaux, usines, agences, centres de formation...).
- En France comme en Europe le syndicat est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour les travaux réglementaires et normatifs visant à améliorer la qualité et la performance des produits.

Information et adhésion :

01 45 05 70 00 - uniclima@uniclima.fr - **www.uniclima.fr** 11-17 rue de l'Amiral Hamelin 75116 PARIS

in uniclimasyndicat



